0.a. Objectif

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

0.b. Cible

Cible 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent à chance égale

0.c. Indicateur

Indicateur 5.5.2 : Proportion de femmes occupant des postes de direction.

0.e. Mise à jour des métadonnées

2021-01-01

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes

8.5.1 Rémunération horaire moyenne des employés féminins et masculins, selon la profession, l'âge et les personnes handicapées.

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Organisation internationale du travail (OIT)

1.a. Organisation

OIT

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

Cet indicateur fait référence à la proportion de femmes dans le nombre total de personnes employées à des postes de direction. Il est recommandé d'utiliser conjointement deux mesures différentes pour cet indicateur : la part des femmes dans la gestion (totale) et la part des femmes dans les cadres supérieurs et intermédiaires (excluant ainsi la gestion junior). Le calcul conjoint de ces deux mesures fournit des informations sur la question de savoir si les femmes sont plus représentées dans la haute direction que dans les cadres supérieurs et intermédiaires, ce qui indique un plafond éventuel pour les femmes d'accéder à des postes de direction de haut niveau. Dans ces cas, calculer seulement la proportion de femmes dans la gestion (totale) serait trompeur, en ce qu'il semblerait que les femmes occupent des postes ayant plus de pouvoir de décision et de responsabilités qu'elles ne le font réellement.

Concepts:

- L'emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours d'une courte période de référence (une semaine), ont été engagées dans une activité de production de biens ou de services rémunérés ou rentables.
- L'emploi dans la gestion est déterminé selon les catégories de la dernière version de la Classification standard internationale des professions (ISCO-08), qui organise les emplois en un ensemble clairement défini de groupes basés sur les tâches et les fonctions entreprises dans le travail. Aux fins de cet indicateur, il est préférable de se référer séparément aux cadres supérieurs et intermédiaires seulement, ainsi qu'à la gestion totale (y compris la gestion junior). La proportion de femmes tend à être plus élevée dans la haute direction que dans les cadres supérieurs et intermédiaires, de sorte que la limitation de l'indicateur à une mesure incluant la gestion junior peut introduire des biais. Les cadres supérieurs et intermédiaires correspondent aux sous-grands groupes 11, 12 et 13 de l'ISCO-08 et aux sous-grands groupes 11 et 12 de l'ISCO-88. Si les statistiques ne sont pas disponibles ventilées au niveau des sous-grands groupes (niveau à deux chiffres de l'ISCO), alors le groupe principal 1 de l'ISCO-88 et de l'ISCO-08 peut être utilisé comme indicateur et l'indicateur ne ferait alors référence qu'à la gestion totale (y compris la gestion junior).

2.b. Unité de mesure

Pourcentage

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

La source recommandée pour cet indicateur est une enquête sur la population active ou, si elle n'est pas disponible, d'autres types similaires d'enquêtes auprès des ménages, y compris un module sur l'emploi. En l'absence d'une enquête auprès des ménages liés à la main-d'œuvre, des enquêtes auprès des établissements ou des dossiers administratifs peuvent être utilisés pour recueillir de l'information sur la part des femmes dans l'emploi par les groupes ISCO requis. Dans les cas où des enquêtes d'établissement ou des dossiers administratifs sont utilisés, la couverture est susceptible d'être limitée aux entreprises formelles ou aux entreprises d'une certaine taille. Les informations sur les entreprises

couvertes doivent être fournies avec les chiffres. Lorsque l'on compare les chiffres d'une année à l'autre, il convient de tenir compte de tout changement dans les versions de l'ISCO utilisées.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte :

L'indicateur 5.5.2 est calculé à partir des statistiques soumises au Département des statistiques de l'OIT par le biais du questionnaire annuel ILOSTAT ainsi que par le biais d'accords spéciaux avec les bureaux statistiques régionaux et nationaux ou par le traitement d'ensembles de microdonnées d'enquêtes nationales auprès des ménages.

3.c. Calendrier de collecte des données

En continu

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

La base de données en ligne ILOSTAT de l'OIT est continuellement mise à jour pour refléter les statistiques compilées et traitées chaque semaine. En général, les statistiques des pays EUROSTAT et de l'OCDE sont disponibles vers le 2ème ou 3ème trimestre de l'année suivant l'année de référence, alors qu'elles sont généralement disponibles vers le 3ème ou 4ème trimestre de l'année suivant l'année de référence pour les autres pays.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Bureaux statistiques nationaux

3.f. Compilateurs des données

OIT

3.g. Mandat institutionnel

L'OIT est le point focal des Nations Unies pour les statistiques du travail. Elle établit des normes internationales pour les statistiques du travail par le biais de la Conférence internationale des statisticiens du travail. Elle compile et produit également des statistiques du travail dans le but de diffuser des ensembles de données comparables au niveau international, et fournit une assistance

Page: 3 of 7

technique et une formation aux états membres de l'OIT afin de soutenir leurs efforts pour produire des données sur le marché du travail de haute qualité.

4.a. Justification

Justification:

L'indicateur fournit des informations sur la proportion de femmes qui sont employées dans des rôles de prise de décision et de gestion au sein du gouvernement, des grandes entreprises et des institutions, fournissant ainsi un aperçu du pouvoir des femmes dans la prise de décision et dans l'économie (en particulier par rapport au pouvoir des hommes dans ces domaines).

4.b. Commentaires et limites

Commentaires et limites:

La principale limitation de cet indicateur est qu'il ne reflète pas les différences dans les niveaux de responsabilité des femmes dans ces postes de haut et de moyen niveau ou les caractéristiques des entreprises et des organisations dans lesquelles elles travaillent. Sa qualité dépend également fortement de la fiabilité des statistiques de l'emploi par profession au niveau à deux chiffres de la CITP.

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

méthode de calcul:

• Utilisation ISCO-08:



4.d. Validation

L'OIT procède à des consultations annuelles avec les Etats membres par le biais du questionnaire d'ILOSTAT et du système connexe de rapports statistiques (Statistics Reporting System (StaRS)). Les fournisseurs de données nationaux reçoivent un lien vers le portail où ils peuvent examiner toutes les données nationales sur les ODD disponibles dans ILOSTAT.

4.e. Ajustements

Dans le cadre de l'initiative de l'OIT sur les microdonnées harmonisées, l'OIT s'efforce de produire des statistiques du travail comparables au niveau international en se basant sur des concepts et définitions d'indicateurs adoptés par la Conférence internationale des statisticiens du travail.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

Traitement des valeurs manquantes:

• Au niveau national:

Des techniques multivariables de régression et de validation croisée sont utilisées pour imputer les valeurs manquantes au niveau national. Les variables supplémentaires utilisées pour l'imputation comprennent une série d'indicateurs, y compris les données sur le marché du travail et l'économie. Toutefois, les valeurs imputées des pays manquants ne sont utilisées que pour calculer les estimations mondiales et régionales; ils ne sont pas utilisés pour les rapports internationaux sur les indicateurs des ODD par l'OIT.

Pour une description méthodologique plus détaillée, veuillez consulter l'aperçu méthodologique modélisé des estimations de l'OIT, disponible à https://www.ilo.org/ilostat-files/Documents/TEM.pdf.

• Aux niveaux régional et mondial:

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux :

Les agrégats sont dérivés des estimations modélisées de l'OIT qui sont utilisées pour produire des estimations mondiales et régionales de l'emploi par profession et par sexe, entre autres. Ces modèles utilisent des techniques multivariées de régression et de validation croisée pour imputer les valeurs manquantes au niveau des pays, qui sont ensuite agrégées pour produire des estimations régionales et mondiales. Les proportions régionales et mondiales de femmes à des postes de direction sont obtenues en additionnant d'abord, d'un pays à l'autre, le numérateur et le dénominateur de la formule qui définit la proportion de femmes à des postes de direction, décrite ci-dessus. Une fois que les deux magnitudes sont produites au niveau d'agrégation souhaité, le rapport entre les deux est utilisé pour calculer le taux pour chaque groupement régional et au niveau mondial. Notez que cette méthode d'agrégation directe peut être utilisée en raison de l'imputation d'observations manquantes. Pour plus d'informations sur les estimations, veuillez consulter l'aperçu méthodologique modélisé des estimations de l'OIT, disponible à https://www.ilo.org/ilostat-files/Documents/TEM.pdf.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

Pour calculer cet indicateur, des données sur l'emploi selon le sexe et la profession sont nécessaires, en utilisant au moins le niveau à deux chiffres de la Classification standard internationale des professions. Ces données sont recueillies au niveau national principalement au moyen d'enquêtes sur la population active (ou d'autres types d'enquêtes auprès des ménages avec un module d'emploi). Pour la méthodologie de chaque enquête nationale auprès des ménages, il faut se référer au rapport

d'enquête le plus complet ou aux publications méthodologiques de l'Office national de la statistique en question.

- Guide de l'OIT Travail décent et objectifs de développement durable : Guide sur les indicateurs du marché du travail des ODD
 (https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_647109/lang--en/index.htm)
- Manuel de l'OIT Indicateurs, concepts et définitions du travail décent Chapitre 8, Égalité des chances et traitement de l'emploi http://www.ilo.org/integration/resources/pubs/WCMS 229374/lang--en/index.htm (deuxième version, page 146)
- Résolution concernant les statistiques sur la sous-utilisation du travail, de l'emploi et du travail http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutionsadopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_230304/lang--en/index.htm
- Classification standard internationale des professions 2008 (ISCO-08) http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/isco/isco08/
- Base de données ILOSTAT (https://ilostat.ilo.org/)
- ILOSTAT Descriptions des indicateurs (Emploi par profession, à : https://ilostat.ilo.org/resources/methods/description-employment-by-profession/).

4.j. Assurance de la qualité

Assurance de la qualité :

Des contrôles de cohérence et de qualité des données sont régulièrement effectués pour la validation des données avant leur diffusion dans la base de données de l'ILOSTAT. Dans de nombreux cas, les données sont obtenues par le traitement par l'OIT d'ensembles de microdonnées d'enquêtes nationales auprès des ménages. Les données sont également communiquées au Département des statistiques de l'OIT par le biais de son questionnaire annuel sur les statistiques du travail, par les bureaux statistiques nationaux ou d'autres organismes nationaux concernés. La principale source des données ainsi que le référentiel, le cas échéant, sont indiqués dans les métadonnées pertinentes et/ou les notes de bas de page de l'OITSTAT et dans la base de données mondiale sur les indicateurs des ODD.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Séries chronologiques:

Les données pour cet indicateur sont disponibles à partir de 2000 dans la base de données mondiale des indicateurs ODD, mais des séries chronologiques remontant à plusieurs décennies sont disponibles dans ILOSTAT.

Désagrégation:

Cet indicateur ne nécessite aucune ventilation en soi, bien que des statistiques de l'emploi par sexe et par profession soient nécessaires pour le calculer.

Si des statistiques sont disponibles et que la taille de l'échantillon le permet, il peut être intéressant de croiser cet indicateur par activité économique (CITI) ou de le désagréger davantage pour observer la

Page: 6 of 7

part des femmes dans des groupes professionnels plus détaillés.

7. Références et documentation

Références

Base de données ILOSTAT: https://ilostat.ilo.org

Travail décent et objectifs de développement durable : Un guide sur les indicateurs ODD du marché du travail : https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS 647109/lang--en/index.htm

Indicateurs du travail décent - Manuel de l'OIT: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms 229374.pdf

CITP-08: http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/isco/isco08/

Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée par la 19 ^e CIST: http://ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-byinternational-conferences-of-labour-statisticians/WCMS 230304/lang--en/index.htm

Page: 7 of 7